

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/04/2005 - Convocation du 22/04/2005
Compte rendu affiché le : 06/05/2005

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Claire ZUILI

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	17
Votants	25

Présents : M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. OLLIVIER; Mme WYMAN; M. GOSSET; Mme PERRIN; Mme GLATARD; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. FORGET; Mlle MILLET; M. BELLOT

Absents représentés : Mme DESVIGNES (pouvoir à Mme WYMAN); Mme BERRA (pouvoir à M. FAURE); M. MACHURAT (pouvoir à M. BELLOT); Mlle VEYRIER (pouvoir à Mme PERRIN); M. BOUREZG (pouvoir à Mlle MILLET); M. CHRETIN (pouvoir à M. GONDELAUD); M. RODRIGUEZ (pouvoir à M. OLLIVIER); M. MEYER (pouvoir à M. POINT)

Absents excusés : Mme BROSSARD; Mme MARMONIER; M. FERNANDES; Mme LABASOR

Absents :

Objet : Honorariat

Jean-Georges POINT ayant occupé des fonctions d'élu dans les domaines notamment du personnel, des fêtes et cérémonies, de la vie associative et de la sécurité pendant 22 ans, le conseil municipal est invité à lui conférer, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Honorariat.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **CONSIDERANT les missions assumées par Jean-Georges POINT pendant 22 ans,**
- **CHARGE Monsieur le Maire de procéder aux opérations permettant de conférer l'honorariat à Jean-Georges POINT.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÛNE,
Le 28 avril 2005
Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 10/05/2005
Publication ou affichage du 10/05/2005
Paul LAFFLY,
Maire.